

La Bibliothèque nationale du Luxembourg

—

ENTREZ ET DÉCOUVREZ



Bibliothèque nationale
du Luxembourg

TABLE DES MATIÈRES

1. Un lieu de culture et de recherche	5
2. Nous sommes là pour vous	6
2.1 Heures d'ouverture	6
2.2 Nous contacter	6
2.3 Adresse et accès	7
2.4 Inscription	8
3. Un bâtiment pour vous	9
3.1 Salle de lecture	10
3.2 Postes de travail et salles de groupe	11
3.3 Médiathèque	12
3.4 Salle de consultation spécialisée Dr Jean-Claude Loutsch	13
3.5 Reprographie	14
3.6 Café culinaire	14
4. Rechercher des documents	17
4.1 Comment rechercher et trouver un document ?	17
4.2 Comment accéder à un document trouvé sur a-z.lu ?	20
4.3 Prêt	21
4.4 Consulter nos fonds spéciaux	21
4.5 Prêt international	22
4.6 Retours	22
5. Nos fonds	25
5.1 Fonds luxembourgeois	25
5.2 Fonds non luxembourgeois	25
5.3 Fonds spéciaux	25
5.4 Médiathèque	33
6. Comment se développe une collection ?	35
6.1 Dépôt légal	35
6.2 Acquisition de documents non luxembourgeois	37
6.3 Propositions d'acquisition	37
6.4 Dons et mécénat	37

7. Comment préservons-nous les documents pour l'avenir ?	38
7.1 Préservation des documents imprimés	38
7.2 Numérisation	39
7.3 Archive du web	39
8. Autres offres de la BnL	43
8.1 Médiation culturelle	43
8.2 Réseau bibnet.lu	44
8.3 Consortium Luxembourg	45
8.4 Bicherbus	46
8.5 Agences nationales ISBN, ISSN, ISMN et de l'identifiant ISNI	47
9. Pour en savoir plus	48
9.1 Contacts	48
9.2 La BnL en ligne	50
10. Historique de la Bibliothèque nationale du Luxembourg	52

1. UN LIEU DE CULTURE ET DE RECHERCHE

La Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) est la principale bibliothèque patrimoniale, scientifique et de recherche du pays. Elle collecte, catalogue et conserve toutes les publications imprimées et numériques publiées au Luxembourg ainsi que celles publiées à l'étranger en rapport avec le Grand-Duché. En tant que bibliothèque scientifique et de recherche, elle a une vocation encyclopédique : trois quarts de ses ressources imprimées proviennent de l'étranger et couvrent différents domaines du savoir.

À côté de plus de 1,8 million de publications sur papier, la BnL propose un nombre toujours croissant de documents numériques : revues et livres numériques, bases de données, publications luxembourgeoises numérisées, documents nés numériques et sites web luxembourgeois. Elle participe également à la coopération nationale et internationale. La BnL assure une mission d'impulsion et d'innovation quant aux nouvelles technologies de gestion documentaire. Elle coordonne le Consortium Luxembourg qui s'occupe de l'acquisition et de la gestion des publications numériques. Celui-ci joue un rôle actif dans la transition des modèles d'abonnement classiques vers un modèle basé sur les publications en libre accès (Open Access).

Bien plus qu'un lieu d'étude et de documentation, elle est un lieu de rencontre culturelle et s'engage pour un accès facile et gratuit aux collections. Elle publie des ouvrages et organise régulièrement des conférences, expositions et manifestations autour de sujets les plus divers.

La Bibliothèque nationale est ouverte à tous. De 1973 à 2019, elle était installée dans les murs rénovés de l'ancien Athénée, à côté de la Cathédrale Notre-Dame, au boulevard Roosevelt. Depuis octobre 2019, elle se trouve à Luxembourg-Kirchberg dans un nouveau bâtiment, plus fonctionnel et mieux adapté aux différentes exigences des utilisateurs, des collaborateurs et des collections de la BnL.

2. NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

2.1 HEURES D'OUVERTURE

Salle de lecture et médiathèque

Lu 14.00 - 20.00
Ma - Ve 10.00 - 20.00
Sa 10.00 - 18.00

Inscription et informations bibliographiques

Ma - Ve 10.00 - 19.00
Sa 10.00 - 18.00

2.2 NOUS CONTACTER

Inscription

Tél. : (+352) 26 55 9 - 101
E-mail : inscription@bnl.etat.lu

Prêts/retours

Tél. : (+352) 26 55 9 - 102
E-mail : pret@bnl.etat.lu

Renseignements bibliographiques

Tél. : (+352) 26 55 9 - 103
E-mail : reference@bnl.etat.lu

Standard

Tél. : (+352) 26 55 9 - 100

Une liste de contacts et de sites web utiles se trouve aux pages 48 et 49.

2.3 ADRESSE ET ACCÈS

37D, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Accès pour personnes à mobilité réduite ou malvoyantes

Les espaces publics de la BnL sont munis d'ascenseurs, de sanitaires adaptés, d'un système de guidage tactile et de rampes.

Accès à vélo

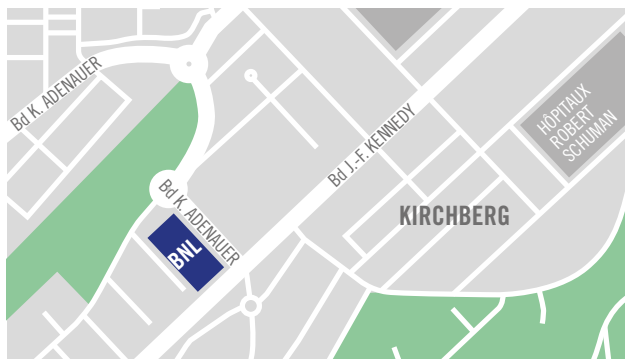
Si vous venez à vélo, un emplacement couvert pour bicyclettes est à votre disposition sur le côté ouest et un emplacement non-couvert sur le côté est de la bibliothèque. Les stations « vel'OH! » se trouvent à l'est du bâtiment.

Arrivée en transports publics

L'arrêt de tram « Nationalbibliothék » se trouve directement devant l'entrée principale de la bibliothèque. La BnL est située à proximité des arrêts de bus « Labours » et « Albert Borschette ». Pour de plus amples renseignements, consultez le site mobiliteit.lu.

Arrivée en voiture

Le parking souterrain est accessible depuis la rue Albert Borschette. La sortie piétonne vous mène à l'entrée de la bibliothèque. Les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites. Passé ce délai, vous devez payer un droit de stationnement. Vous trouvez les tarifs et de plus amples informations sur notre site bnl.lu.



2.4 INSCRIPTION

L'accès à la Bibliothèque nationale est gratuit. En tant que plus grande bibliothèque du pays, la BnL vous propose un large choix de ressources. Pour profiter pleinement de nos services, vous devez disposer d'une carte de lecteur valide.

Toute personne, âgée de plus de 14 ans, peut s'inscrire à la BnL. Par contre, le prêt à domicile et l'accès aux ressources numériques sont réservés aux personnes résidant au Luxembourg ou dans les régions frontalières. Les autres utilisateurs peuvent consulter les ressources imprimées de la bibliothèque sur place.

Vous pouvez vous inscrire ou renouveler votre carte de lecteur soit au guichet d'accueil, soit en ligne avec MyGuichet. De plus amples informations sont consultables sur inscription.bn.l.lu.

La validité de votre carte est limitée à deux ans. Par contre, elle peut être prolongée sur simple demande à l'accueil ou en ligne avec MyGuichet.

Contact

Tél. : (+352) 26 55 9 - 101

E-mail : inscription@bnl.etat.lu





3. UN BÂTIMENT POUR VOUS

Le bâtiment de la BnL a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2019. Pour la première fois dans l'histoire de la Bibliothèque nationale, tous les documents, les collaborateurs et les espaces publics sont réunis sous un même toit.

Depuis le hall d'entrée, vous rejoignez la salle d'exposition au 2^e étage ou l'espace conférence au 3^e. Vous y trouvez une grande salle de conférence, un auditoire, une salle de réunion et des salles de formation. La salle de lecture est au cœur de la bibliothèque. Elle se déploie sur trois étages et dispose d'une salle de consultation spécialisée.



3.1 SALLE DE LECTURE

La salle de lecture a beaucoup à vous offrir. Vous accédez librement à plus de 200.000 documents touchant tous les domaines du savoir. Vous pouvez choisir et retirer ces documents des étagères, les consulter et les emprunter vous-même. La salle de lecture est arrangée selon la classification décimale DEWEY (CDD), utilisée aujourd'hui par de nombreuses bibliothèques à travers le monde. Elle subdivise l'ensemble des connaissances en dix classes principales.

Pour chaque classe, un large choix de publications se trouve en libre accès. La Bibliothèque nationale conserve principalement des documents en luxembourgeois, allemand, français et anglais. Elle propose aussi des publications en espagnol, italien, portugais ou russe.

Les journaux et revues d'intérêt général se trouvent au rez-de-chaussée tandis que les périodiques spécialisés sont rangés selon les disciplines. Les documents multimédias sont regroupés dans la médiathèque au 2^e étage.

La salle de lecture n'abrite qu'une partie de l'offre de la BnL. Les autres documents se trouvent dans les espaces de stockage fermés ou sont accessibles en ligne. Toutes ces ressources peuvent être recherchées, réservées et consultées via le moteur de recherche a-z.lu.

3.2 POSTES DE TRAVAIL ET SALLES DE GROUPE

La salle de lecture compte des postes de travail avec équipements informatiques, des îlots détente et des fauteuils. Onze carrels (salles de groupe), trois cabines audio et une salle de musique s'ajoutent à ce panel. Ceux-ci doivent être réservés d'avance via le site booker.bn1.lu.

Selon la taille du carrel, vous pouvez travailler en groupes de 2 à 6 personnes. Certains carrels sont équipés d'écrans tactiles auxquels vous pouvez connecter votre ordinateur portable. Au fond de la médiathèque, se trouvent trois cabines audio où vous pouvez consulter des documents multimédias.

La salle de musique, qui se situe au 2^e étage, est réservée à la consultation de documents de la collection musicale. Elle est équipée d'un piano électrique, utilisable avec des écouteurs.





3.3 MÉDIATHÈQUE

La médiathèque se trouve au 2^e étage de la salle de lecture. Elle complète les fonds de la BnL par des documents multimédias : films de fiction, documentaires, livres audio, musique et méthodes de langues. Vous y trouvez plusieurs postes de travail avec ou sans PC, des sièges confort, un carrel et trois cabines audio. Des appareils de lecture pour supports multimédia sont également à votre disposition.

Vous avez aussi la possibilité d'emprunter des écouteurs à l'entrée de la médiathèque. L'emprunt s'effectue avec votre carte de lecteur.

3.4 SALLE DE CONSULTATION SPÉCIALISÉE DR JEAN-CLAUDE LOUTSCH

La salle de consultation spécialisée, de couleur rouge vermillon, se trouve au 1^{er} étage de la salle de lecture. C'est ici que vous pouvez consulter les fonds spéciaux de la BnL, par exemple, des documents précieux, fragiles ou rares.

Vous y trouvez des ouvrages de référence qui vous aideront dans vos recherches spécifiques. Par-delà les catalogues de manuscrits, incunables et livres anciens historiques de la BnL (Clasen, Namur, Schoetter) et ceux d'importantes bibliothèques patrimoniales régionales et européennes (Trèves, Bruxelles, Paris, Munich ou Cambridge), vous pouvez y consulter aussi des ouvrages de paléographie, de l'histoire du livre et de l'imprimerie, de l'histoire des scriptoria (au Luxembourg et à l'étranger) ainsi que différents répertoires thématiques et bibliographiques.

Heures d'ouverture

Ma - Ve 10.00 - 18.00

Sa 10.00 - 17.00



3.5 REPROGRAPHIE

Vous avez la possibilité de numériser, imprimer et copier des documents, les enregistrer sur une clé USB ou les envoyer par courrier électronique. Des copieurs et scanners à plat sont à votre disposition au sous-sol et au 2^e étage. Au 3^e étage, les lecteurs-reproducteurs de la salle des microformes permettent d'imprimer ou de numériser des extraits du document consulté.

L'impression ainsi que la reproduction de documents est payante. Vous pouvez charger votre carte de lecteur avec le montant nécessaire pour le paiement des documents reproduits. Les prix exacts sont indiqués sur notre site bnl.lu.

Comme la BnL est une bibliothèque d'archives, il importe de protéger ses fonds. Veuillez nous aider à préserver l'état de nos documents en les manipulant avec soin.

Certains documents peuvent uniquement être photocopiés par les collaborateurs de la BnL. De plus amples informations sur ce service payant, les délais de livraison et le type de reprographie sont consultables sur notre site web.

Veuillez noter que vous êtes obligé de vous assurer que les copies et numérisations effectuées sont en accord avec la loi sur les droits d'auteur.

3.6 CAFÉ CULINAIRE

Le café culinaire propose un choix de boissons ainsi que des plats chauds ou froids pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.





FREITAG

DINIECO

4. RECHERCHER DES DOCUMENTS

La Bibliothèque nationale abrite un total de 1,8 million de documents imprimés provenant de nombreuses collections. Environ 88 % sont conservés dans les espaces de stockage fermés. Le reste est librement accessible en salle de lecture.

N'oubliez pas l'offre numérique de la Bibliothèque nationale, consultable à toute heure et à distance via a-z.lu et eluxemburgensia.lu. Toutefois, dans le cadre de la législation en vigueur en matière de droits d'auteur, certaines publications numériques sont en consultation restreinte et uniquement accessibles dans les locaux de la BnL. Dans cette même optique, il n'est pas possible de télécharger ou d'envoyer par courriel les documents en consultation restreinte.

4.1 COMMENT RECHERCHER ET TROUVER UN DOCUMENT ?

Sur le site a-z.lu, vous pouvez rechercher des documents imprimés ou numériques. Si vous vous intéressez davantage aux ressources numérisées du Fonds luxembourgeois, alors vous pouvez utiliser le portail eluxemburgensia.lu.

Un service de renseignement bibliographique est à votre disposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Heures d'ouverture du guichet de renseignement

Ma - Ve 10.00 - 19.00

Sa 10.00 - 18.00

Contact

Tél. : (+352) 26 55 9 - 103

E-mail : reference@bnl.etat.lu



a-z.lu

a-z.lu est un moteur de recherche unifié. Il offre un accès direct aux catalogues des bibliothèques du réseau bibnet.lu ainsi qu'aux contenus numérisés par la BnL et aux ressources numériques du Consortium Luxembourg.

a-z.lu propose de nombreuses fonctions de recherche et de filtrage. Il vous permet de visualiser la liste de résultats, de consulter les données bibliographiques, d'afficher la table des matières d'un ouvrage ou sa couverture. Grâce aux filtres, vous pouvez affiner vos résultats ou limiter votre recherche selon différents critères. Un lien vous permet d'accéder directement aux ressources numériques disponibles.

De nombreuses autres fonctions comme la création et la gestion d'une liste de favoris, une aide à la citation ou des notifications de requête facilitent considérablement votre recherche documentaire.

Dans votre compte utilisateur, vous pouvez consulter et gérer vos réservations ou vos données personnelles.

Vous avez des questions sur a-z.lu ?

E-mail : a-z.lu@bnl.etat.lu

Vous avez des questions sur la recherche bibliographique ?

E-mail : reference@bnl.etat.lu

eluxemburgensia.lu

Vous n'avez pas besoin d'une carte de lecteur pour accéder aux contenus sur eluxemburgensia.lu. Sur ce portail, vous pouvez découvrir des documents numérisés du Fonds luxembourgeois :

- journaux
- revues
- manuscrits
- livres
- affiches historiques
- cartes postales

La plupart des ressources numérisées par la Bibliothèque nationale est disponible en mode texte intégral ce qui signifie que vous pouvez effectuer une recherche par mot-clé. Pour pouvoir offrir cette option de recherche, le texte des journaux et ouvrages anciens a été retranscrit machinalement par une reconnaissance optique de caractères (OCR).

Outre la recherche par mot-clé, eluxemburgensia.lu vous permet également d'effectuer des requêtes par période ou par type de document. Vous pouvez aussi affiner vos résultats en utilisant plusieurs mots-clés ou en optant pour la recherche avancée.

Les documents numérisés peuvent être téléchargés au format PDF ou envoyés par courriel. Toutefois, n'oubliez pas que vous êtes tenu d'agir dans le respect de la législation sur le droit d'auteur.



4.2 COMMENT ACCÉDER À UN DOCUMENT TROUVÉ SUR A-Z.LU ?

Publications numériques

Lorsque vous naviguez sur a-z.lu et que vous repérez la référence d'un document numérique qui vous intéresse, il suffit de cliquer sur le lien « Disponible en ligne » situé sous la mention du titre du document. Selon le type d'ouvrage, vous êtes dirigé vers une page intermédiaire qui vous permet d'accéder à la ressource de votre choix, ou, dans certains cas, vous êtes prié de télécharger un logiciel de lecture pour pouvoir consulter librement le document.

Vous avez des questions concernant l'accès aux ressources numériques ?

E-mail : help@consortium.lu

Documents imprimés

Lorsque vous naviguez sur a-z.lu et que vous repérez la référence d'un document qui vous intéresse, sa notice bibliographique vous indique s'il se trouve en salle de lecture, le cas échéant, comment le réserver. Si le document recherché se trouve en salle de lecture, vous pouvez le retirer vous-même de l'étagère et l'emprunter sur une des bornes de prêt automatique ou au guichet. Nous vous conseillons de bien mémoriser la cote (le numéro de référence) du document afin de pouvoir le trouver dans la salle de lecture. a-z.lu vous permet aussi de le localiser sur un plan et d'afficher le chemin à suivre.

Si le document recherché se trouve dans les espaces de stockage fermés, un collaborateur de la BnL va vous le chercher. Il suffit de le réserver via a-z.lu. Il faut compter un délai d'attente entre une et deux heures au maximum pour le retirer au guichet. Dans votre compte utilisateur, vous pouvez vérifier si votre document est prêt à être collecté.

Vous avez des questions concernant le prêt ou le retour de documents ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 102

E-mail : pret@bnl.etat.lu





4.3 PRÊT

Vous pouvez emprunter jusqu'à 35 documents physiques à la fois pour une durée de 28 jours. Si le document emprunté n'est pas réservé par un autre lecteur, vous avez la possibilité de prolonger votre prêt via a-z.lu ou au guichet du prêt.

Les commandes sont mises de côté pendant 7 jours au guichet du prêt ; passé ce délai, elles sont retournées en magasin. Vous avez la possibilité de prolonger votre prêt deux fois via a-z.lu ou par téléphone.

Pour des raisons de conservation, certains documents sont exclus du prêt à domicile. Toutefois, ils peuvent être consultés sur place.

4.4 CONSULTER NOS FONDS SPÉCIAUX

Les documents rares et précieux appartenant aux Fonds spéciaux de la BnL sont exclus du prêt à domicile. Cependant, ils peuvent être réservés via a-z.lu ou par demande écrite aux départements concernés et consultés dans notre salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Un collaborateur de la BnL est présent pour vous épauler dans vos démarches et vous guider dans la manipulation adéquate des documents précieux.

Les coordonnées des départements concernés se trouvent dans le chapitre sur les collections spéciales et dans l'aperçu des contacts.



4.5 PRÊT INTERNATIONAL

Le service du prêt international vous permet d'obtenir, à des fins scientifiques, des photocopies d'articles de périodiques ou d'emprunter des livres et des thèses. Avant de faire votre requête de prêt international, nous vous prions de vérifier sur a-z.lu si le document ou le périodique recherché n'est pas disponible à la BnL ou dans une des bibliothèques du réseau bibnet.lu.

Vous avez des questions sur le prêt international ?

Ma - Ve 10.00 - 16.00

Tél. : (+352) 26 55 9 - 426

Tél. : (+352) 26 55 9 - 429

E-mail : pi@bnl.etat.lu

4.6 RETOURS

Il existe plusieurs options pour retourner des documents.

Guichet du prêt

Pour rendre un livre, vous pouvez le déposer au guichet du prêt.

Borne de prêt/retour automatique

Vous pouvez effectuer le retour de documents empruntés sur une de nos bornes automatiques. Celles-ci se trouvent sur chaque étage de la salle de lecture. Il suffit de placer les documents sur la platine et d'appuyer sur le bouton « Retour » affiché sur l'écran. Déposez ensuite les documents sur l'étagère mobile ou le box de retour près de la borne. Vous n'avez pas besoin de le ranger vous-même en rayon. Une borne de retour automatique est également disponible à l'extérieur du bâtiment. Celle-ci fonctionne 24h/24 et 7j/7.





Les sentences de Ciceron ... traduites ... en rythme francoyse par Guillaume Guérault. Lyon Balthasar Arnoullet. 1550. BnL, L.P. 3.

Page précédente : Gleis, Jean-Pierre. *Grand-Duché De Luxembourg*. Office luxembourgeois de tourisme. Avant 1940.

5. NOS FONDS

La Bibliothèque nationale abrite plus de 1,8 million de documents imprimés. Elle propose aussi d'innombrables ressources numériques. Ses fonds sont multilingues et touchent tous les domaines du savoir.

5.1 FONDS LUXEMBOURGEOIS

Le Fonds luxembourgeois, appelé communément « Luxemburgensia », regroupe toutes les publications éditées et imprimées au Luxembourg, entrées par dépôt légal et acquises en complément du dépôt légal, ainsi que les publications parues à l'étranger de ressortissants luxembourgeois ou en rapport avec le Grand-Duché de Luxembourg et l'ancien Duché de Luxembourg. La BnL conserve et met à disposition les publications luxembourgeoises récentes et anciennes (après 1800), monographies et périodiques, affiches et cartes postales ainsi que des mémoires et thèses.

Les affiches et cartes postales, la collection de musique luxembourgeoise ou les ouvrages anciens, antérieurs à 1800, rares ou particulièrement précieux, font partie des Fonds spéciaux.

Depuis 2002, la BnL numérise le patrimoine imprimé luxembourgeois (entre autres périodiques, livres, affiches, cartes postales) et le met en ligne sur les portails eluxemburgensia.lu et a-z.lu. De plus amples informations sur la numérisation de masse se trouvent au chapitre « 7.2 Numérisation ».

5.2 FONDS NON LUXEMBOURGEOIS

Le Fonds non luxembourgeois couvre tous les domaines du savoir et représente environ trois quarts des collections imprimées de la BnL. Il compte à la fois des livres, périodiques, actes de congrès et de conférences, rapports, études, ouvrages de vulgarisation et de référence. Ces documents sont mis à disposition sur supports imprimés, microformes ou audiovisuels.

À ce large panel documentaire s'ajoutent plus de 67.700 journaux numériques, 901.000 livres numériques et environ 304 bases de données, accessibles via a-z.lu.

La sélection des documents du Fonds non luxembourgeois est effectuée par les chargés de collections dans les domaines scientifiques respectifs. Ils recherchent et décident quels documents acquérir selon les critères de la politique d'acquisition du Fonds non luxembourgeois.

La politique d'acquisition de la BnL est guidée par une charte des acquisitions, consultable sur bnl.lu.

5.3 FONDS SPÉCIAUX

Fonds des manuscrits

Le Fonds des manuscrits contient environ 270 manuscrits médiévaux entièrement conservés (du 7^e siècle jusqu'à 1638), plus de 500 manuscrits médiévaux conservés de manière fragmentaire et environ 50 manuscrits médiévaux qui ont été écrits en annexe de livres imprimés. En outre, il compte quelque 600 positions de manuscrits (y inclus des fonds littéraires) écrits entre la deuxième moitié du 17^e et la fin du 20^e siècle.

Le document le plus ancien est un fragment de manuscrit de Grégoire le Grand, datant de la fin du 7^e siècle. Ce document a été numérisé ; il est consultable sur eluxemburgensia.lu.

Les documents du fonds sont accessibles exclusivement en salle de consultation spécialisée (Salle Dr Jean-Claude Loutsch). Une partie des documents est référencée dans a-z.lu et peut être réservée en ligne ou par demande écrite.

Vous avez des questions sur le Fonds des manuscrits ?

E-mail : manuscrits@bnl.etat.lu



de gauche à droite : Godefridus de Trano, *Summa super titulis Decretalium*, Paris (?), 13^e siècle, fol. 92ra : Consécration et fol. 118ra : Prière

Fonds des imprimés rares et précieux

Le Fonds des imprimés rares et précieux contient 200 incunables (livres imprimés en Europe avant le 1^{er} janvier 1501), la plupart des ouvrages imprimés au Luxembourg avant 1800, des ouvrages écrits par des auteurs nés, ayant vécu ou enseigné au Luxembourg d'Ancien régime (tels que Latomus, Sturm, Hovaeus, Wiltheim, e.a.), la collection des reliures précieuses (anciennes et modernes), ainsi que plusieurs milliers d'ouvrages remarquables par leur rareté, leur contenu ou leur provenance.

Les documents du fonds sont accessibles exclusivement en consultation sur place en salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Vous pouvez les réserver soit via a-z.lu, soit par demande écrite.

Vous avez des questions sur le Fonds des imprimés rares et précieux ?

E-mail : imprimés-rares@bnl.etat.lu

Fonds des affiches et des cartes postales illustrées

Le Fonds des affiches et des cartes postales illustrées compte environ 50.000 affiches luxembourgeoises (anciennes et contemporaines) et environ 36.000 cartes postales luxembourgeoises.

Environ 780 affiches et 17.500 cartes postales ont été numérisées et peuvent être consultées sur eluxemburgensia.lu.

Les documents du fonds sont accessibles exclusivement en consultation sur place en salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Vous pouvez les réserver soit via a-z.lu, soit par demande écrite.

Vous avez des questions sur le Fonds des affiches ?

E-mail : affiches@bnl.etat.lu

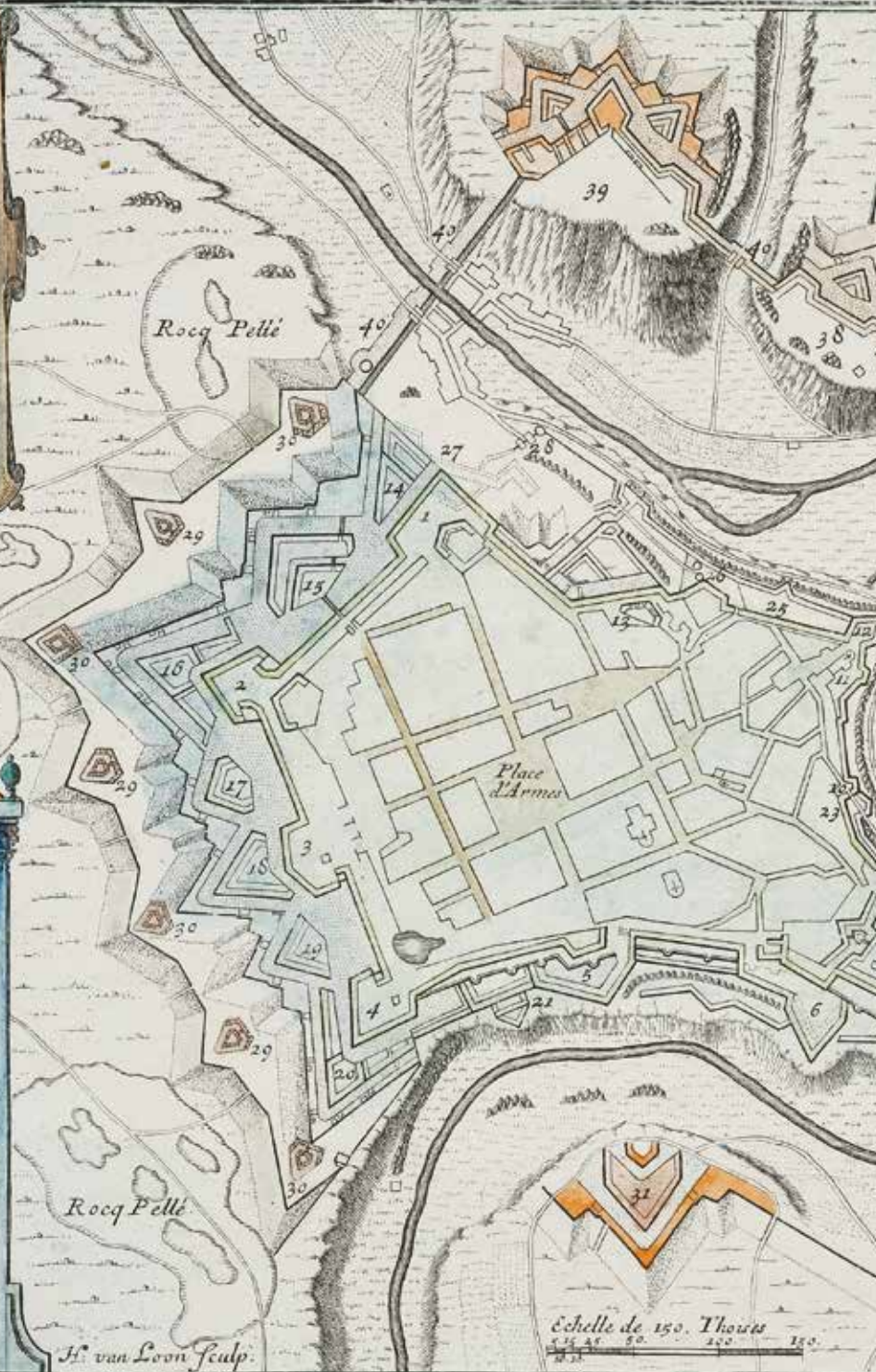
Vous avez des questions sur le Fonds des cartes postales illustrées ?

E-mail : cartes-postales@bnl.etat.lu



- Renvoy.**
1. Bastion de Bourlemont.
 2. Bastion de S^{te} Marie
 3. Bast. Camus.
 4. B. de S^{te} Jos.
 5. B. de Baugne.
 6. B. de Louvour.
 7. B. du S^{te} Esprit.
 8. Reduit du S^{te} Esprit.
 9. Ouvrage derrier le S^{te} Esprit.
 10. Haut Bast. de Gronde.
 11. Demi Bast. de Jacobrus
 12. Bast. du Chateau.
 13. Cavaliers.
 14. Contre garde.
 15. Demie Lune de la Porte Neuve.
 16. Contre garde des^{te} Marie
 17. Demie Lune.
 18. Contre garde de Louwigny
 19. Demie Lune.
 20. Contre garde.
 21. Ouvrage Crenelle.
 22. Fausse Braye.

- Renvoy.**
23. Bas Bast. de Gronde.
 24. Chateau de Munster.
 25. Fausse Bray.
 26. Porte du Pafendal Casematées.
 27. Vieux Ouvrage a Corne.
 28. Premier Porte de Pafendal.
 29. Redoutes Neuves.
 30. Redoutes Vieilles.
 31. Demie lune de Bourbonnois.
 32. Redoute de Bourbonnois.
 33. Coruchon.
 34. Demie Lune.
 35. Redoute de Gronde.
 36. Nouvelles Casernes.
 37. Redoute au bout de Munster.
 38. Ouvrage de la hauteur du Parc.
 39. Ouvrage de la hauteur de Pafendal.
 40. Les Communications.



Luxembourg : Ville forte, capitale du Duché de même nom [...] Paris : Hermannus van Loon, [ca. 1700]. Cote : IX-F-1d/2967.

Fonds des cartes, plans, atlas et vues

Le Fonds des cartes, plans, atlas et vues contient environ 6.900 documents. Ils sont accessibles exclusivement en consultation sur place en salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Vous pouvez les réserver soit via a-z.lu, soit par demande écrite.

Vous avez des questions sur le Fonds des cartes, plans, atlas et vues ?

E-mail : cartographie@bnl.etat.lu

Fonds musical/Centre d'études et de documentation musicales (Cedom)

Depuis ses origines, la Bibliothèque nationale collecte et conserve des documents musicaux. Le Centre d'études et de documentation musicales (Cedom), créé en 1989, a pour mission de collecter, préserver et rendre accessible le patrimoine musical luxembourgeois manuscrit et imprimé. Au cœur du fonds musical du Cedom se trouvent des partitions imprimées et des partitions manuscrites ainsi que les fonds d'archives de compositeurs et de collectivités en relation avec la vie et l'histoire musicale du pays. En supplément de son mandat légal, le Cedom possède également une collection d'enregistrements sonores, constituée de CD, de DVD, de disques vinyles et de bandes et cassettes sonores et prend ainsi la fonction d'archive musical central au Luxembourg.

Une partie spécifique du fonds non luxembourgeois est consacrée au domaine de la musique et compte à la fois des livres, partitions, périodiques ainsi que des e-books, journaux numériques et bases de données.

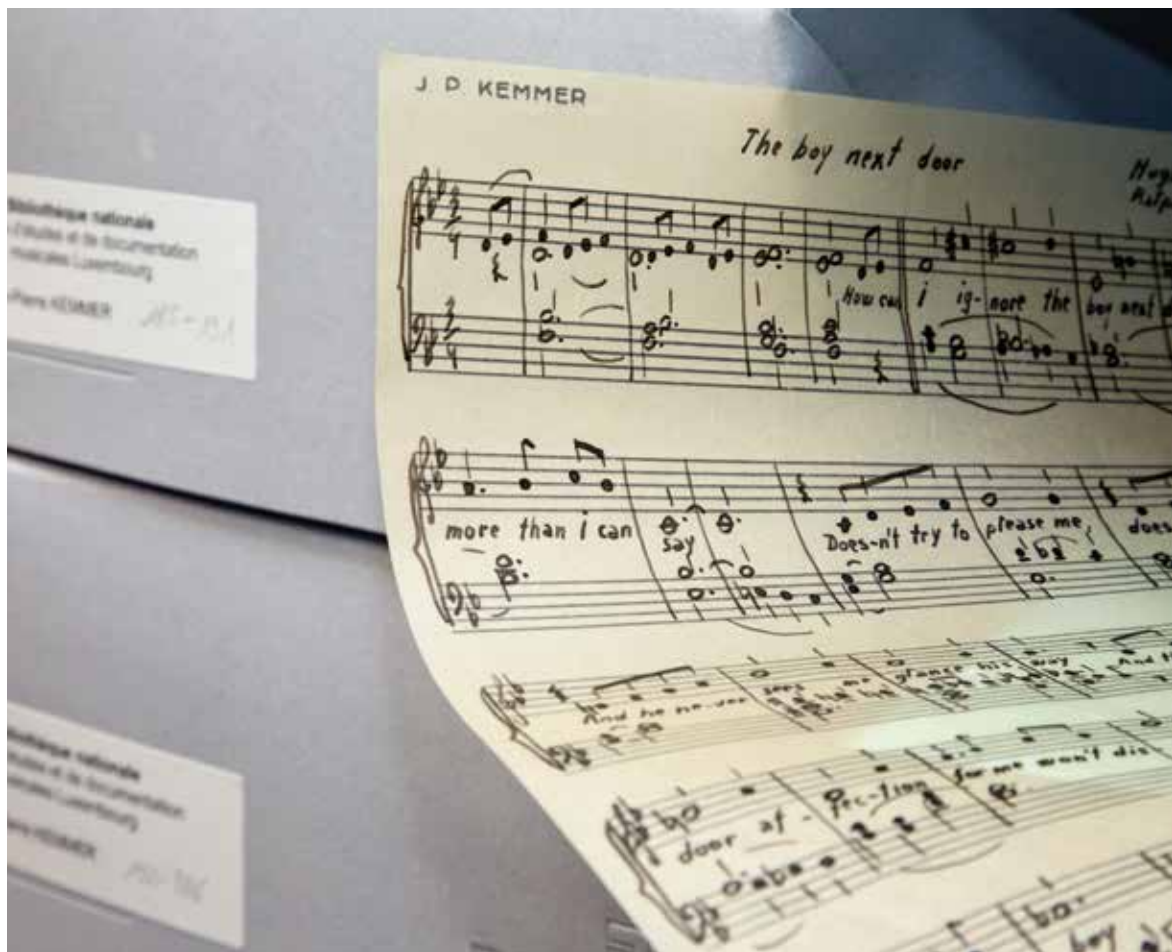
Les Carnets didactiques du Cedom - De Litty, édités depuis 2014, sont destinés d'une part aux enseignants et aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, d'autre part à toute personne intéressée. Ils visent à rapprocher le public de la vie musicale luxembourgeoise.

Les documents du Cedom et du Fonds musical non luxembourgeois peuvent être réservés via a-z.lu et sont consultables sur place ou empruntables à domicile.

Les documents rares et précieux du fonds (musique manuscrite, disques et cassettes audio, archives de compositeurs) sont accessibles exclusivement en consultation sur place en salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Vous pouvez les réserver soit via a-z.lu, soit par demande écrite.

Vous avez des questions sur sur le Fonds musical du Cedom ?

E-mail : cedom@bnl.etat.lu





Fonds iconographique : livres illustrés, livres d'artiste, estampes

La Bibliothèque nationale dispose d'une remarquable collection de livres d'artiste, de livres bibliophiles, de livres illustrés, de portraits, de gravures et d'estampes, dont de nombreuses pièces uniques.

La collection comprend 233 livres d'artiste luxembourgeois et environ 1.300 œuvres conçues par des artistes internationaux. Il s'agit notamment de livres de poésie illustrés, de livres-objets, de livres conceptuels et de livres dessinés, gravés et mis en page par un artiste.

En outre, le Fonds iconographique compte environ 3.200 documents iconographiques luxembourgeois et environ 2.800 estampes.

Les documents du fonds sont accessibles exclusivement en consultation sur place en salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Vous pouvez les réserver soit via a-z.lu, soit par demande écrite.

Vous avez des questions sur le Fonds iconographique ?

E-mail : iconographie@bnl.etat.lu

Fonds de l'histoire des bibliothèques et du livre au Luxembourg

Ce fonds s'intéresse principalement à la reconstitution historique du paysage bibliothécaire luxembourgeois et à l'histoire du livre à partir du 19^e siècle. Il contient des livres et des archives provenant de bibliothèques historiques, des ex-libris, des catalogues, des cartes de lecteur, des registres de prêt, etc.

Vous avez des questions sur le Fonds de l'histoire des bibliothèques et du livre au Luxembourg ?

E-mail : histoire-bibliotheque@bnl.etat.lu

Ons Porbibliote'k.

Am Vereinshaus, avenue Pasteur, 85.

Si ass op :

Sondes no der Ho'mess bis Mettég ;
Densches vun 4-7 Auer.
D'Kanner kre'en nemen Densches Bicher. *vun 4-5*

De Preis vum Abonnement fir d'Jor ass:

75 fr. fir 1 Buch d'Woch ;
100 fr. fir 2 Bicher d'Woch ;
125 fr. fir 3 Bicher d'Woch ;
Fir d'Kanner: 25 fr. d'Jor.

Och o'ni Abonnement kann é Bicher le'nen. — Fir 20 fr. de' é gleich bezilt, krit én 6 Bicher. Fir all Buch durno bezilt én 3 fr. Zeitschreften 6 fr.

E Wirk vun 2 Bänn get gerechent we' 2 Bicher = 6 fr.
D'Kanner bezuelen 1,50 fr. d'Buch.

Yt kann én d'Bicher **3 Wochen** hâlen. Wann de' Zeit eriw

Ons Porbibliote'k : affiche de la Bibliothèque paroissiale de Limpertsberg. Luxembourg : Worré-Mertens, s.d.

Fonds des documents éphémères

Le Fonds des documents éphémères comprend des documents imprimés d'usage courant. Il s'agit, entre autres, de calendriers, de diplômes, de souvenirs pieux, d'invitations, de publicités, de cartes de menus, de billets d'entrée ou encore d'anciennes factures à en-tête.

Les documents du fonds sont accessibles exclusivement en consultation sur place en salle de consultation spécialisée au 1^{er} étage. Vous pouvez les réserver soit via a-z.lu, soit par demande écrite.

Vous avez des questions sur le Fonds des documents éphémères ?

E-mail : ephemera@bnl.etat.lu



Diplôme de l'Union des Sociétés luxembourgeoises de Gymnastique pour le Grand Concours international, IX^e Tournoi de la F.I.G. - XXVIII^e Fête fédérale. Luxembourg : Linden & Hansen, 1930.



5.4 MÉDIATHÈQUE

La médiathèque complète les fonds de la BnL par des médias non imprimés : films de fiction, documentaires, livres audio et méthodes de langues.

Les collections de la médiathèque contiennent plus de 19.000 documents audiovisuels, 2.400 livres audio et 900 méthodes de langues pour l'apprentissage de plus de 80 langues.

Les documents sont disponibles pour le prêt à domicile et la consultation sur place et sont accessibles librement au 2^e étage de la salle de lecture.

Vous avez des questions sur la médiathèque ?

E-mail : mediatheque@bnl.etat.lu

Vous aimeriez prolonger votre prêt ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 102

hoc n. q. dicitur de bacatur n. pla. l. p. ca. magnoy me
 op. si. noy. m. l. b. no. car. lib. h. u. de. auct. r. ca.
 t. p. no. app. t. e. q. n. q. m. l. b. ite. d. ul. dia. d. d. e.
 auct. r. ca. t. p. no. app. m. e. q. p. ne. d. a. n. t. u. r. i.
 ordi. q. p. r. e. n. t. i. a. i. g. m. o. t. g. a. r. d. i. p. o. n. i. t. u. r. s. i. u. e.
 collocatur. plura l. p. ca. t. n. o. pauca magnoy
 seu doctor. i. sapient. t. p. i. o. r. t. n. o. q. q. u. e.
 p. r. e. a. p. p. e. l. u. r. u. l. i. g. n. o. r. o. y. s. c. o. g. n. i. o. y. p. h. a. n. y.
 ac. e. l. a. m. o. l. o. y. **D**icitur g. plur. q. d. legitur
 i. plur. q. s. melius e. q. legatur. plur. q. s. sic
 d. d. o. i. t. a. p. p. o. n. o. l. e. t. e. d. o. c. t. r. i. n. a. l. e. q. p. r. o. c. e. t. l. o. a. a.
 l. o. s. e. p. n. a. t. c. o. l. l. e. c. t. a. t. o. c. o. n. s. i. l. a. t. i. o. n. e. d. a. d. e. t.
 l. p. ca. m. l. t. a. t. n. pauca. doctor. magnoy. t. l. e. l. a.
 p. i. e. t. i. m. e. o. y. t. i. m. e. u. e. l. l. i. g. i. a. e. o. y. l. e. q. r. e. c. o. g. n. i.
 t. o. y. t. p. r. o. b. a. t. o. y. e. o. o. o. o. o. o. o. o. o. o. o. o. o.



habere denatis.
 p. a. t. o. d. o. c. t. u. a. l. e. n. o.
 u. e. l. l. i. s. p. l. u. r. a. q. u. e.
 d. o. c. t. o. y. l. o. c. a. l. o. l. p. t. a.
 m. e. a. y. e. o. o.

Sicq. legent. p. u. i. i. u. x. d. i. o. n. e. t. r. i. e. s. u. p. p. o. t.
 t. a. m. a. c. t. o. r. i. m. p. r. e. i. s. t. a. o. n. d. i. e. a. d. q. d. o. c. t. l. p. a. r.
 t. e. t. o. q. n. a. d. q. m. o. d. u. p. u. o. y. a. d. l. i. t. e. p. l. e. n. i. o. r. e.
 i. t. l. e. t. i. m. u. o. q. a. c. p. r. e. h. o. c. q. d. d. a. n. e. m. h. u. s. d. u. o. b. y.
 s. l. i. b. m. l. t. a. s. u. a. r. a. r. g. u. e. n. t. l. a. t. e. n. t. e. r. t. a. s. t. u. r. e.
 l. i. b. u. l. i. u. t. e. e. l. e. g. e. n. d. a. p. u. i. u. s. p. l. o. c. i. a. m. m. o. i. u. c. i.
 l. i. b. m. a. x. i. m. i. a. n. i. q. d. e. n. u. g. i. s. e. q. u. i. d. i. t. u. r. q. i. e. a.
 p. u. e. r. t. l. e. g. a. t. u. r. t. p. r. o. s. i. c. t. o. r. i. s. i. u. q. d. m. a. i.
 u. i. d. e. i. n. e. e. m. e. l. l. t. i. d. q. d. m. a. g. i. t. z. m. i. n. u. i. d. e.
 q. l. i. b. m. a. x. i. m. i. a. n. i. l. e. q. s. d. e. n. u. g. i. s. q. n. u. l. l. i. u. e. l. i. t. a. t. u. l.
 i. t. d. e. b. e. a. c. t. e. q. s. l. i. b. i. t. e. t. e. n. l. e. g. i. t. u. r. g. m. l. i. o.
 f. o. r. a. l. i. b. i. t. e. d. e. q. m. a. g. i. t. u. i. d. e. n. t. u. r. d. i. t. u. r. u. t. i. l. i. s.
 t. d. e. d. o. c. t. r. i. n. a. u. t. i. l. i. q. u. i. d. i. t. u. r. d. i. l. e. g. i. **R**edat.
 g. u. i. t. q. u. e. r. e. s. e. x. i. m. o. b. s. u. a. n. a. c. a. m. a. r. i. s. q. t. h. e.
 s. a. u. r. u. l. i. t. a. e. q. i. t. e. r. p. e. r. e. n. t. a. y. d. i. s. p. e. n. d. e. d. u. l. o. a. s.
 l. u. s. t. c. a. n. s. p. a. n. d. e. r. e. u. l. a. b. a. n. o. V. i. r. t. u. s. i. n. u. i. c.
 p. p. r. e. m. l. i. t. a. m. l. i. b. u. s. t. u. i. e. e. p. a. o. l. u. m. n. l. i. p. l. i. p. a.
 o. l. i. t. i. s. p. a. o. f. i. o. r. e. i. m. o. p. a. o. l. u. m. i. n. u. i. a. i. n. d. q. p. u. i.
 l. e. g. e. n. t. i. n. h. u. s. e. a. q. u. e. r. e. s. n. o. l. e. b. a. t. p. a. n. d. e. a. n. t.
 l. o. a. i. s. u. o. t. l. i. b. u. i. u. e. e. p. a. o. l. i. s. h. a. i. d. i. e. l. o. a. i. s. u. o. t.
 i. p. m. e. e. p. a. o. l. i. o. r. e. q. a. u. t. d. c. a. n. s. i. p. m. p. a. o. l. i. s. t.
 m. u. n. d. e. s. i. e. p. l. b. a. l. i. e. i. t. u. e. n. t. z. u. i. d. e. q. d. i. e. i. a. q.

legent. p. u. i. i. c. l. i. c. u. l. i. n. o. u. e. l. l. i. D. i. m. e. d. i. o. c. r. e. s. d. i. t. a.
 p. u. l. i. a. d. h. u. c. r. e. g. l. a. r. i. d. i. s. c. i. p. l. i. n. a. m. a. g. i. s. t. r. o. y. e. x. i. s. t. e. t. e. s.
 q. s. a. r. i. s. n. o. t. a. t. p. e. x. p. r. o. d. u. e. u. o. c. a. b. u. l. i. p. u. e. r. n. o.
 v. n. o. m. o. d. o. a. p. u. s. p. u. r. i. s. q. d. e. c. u. s. t. o. d. i. a. u. l. a. h. o. m.
 a. p. u. e. r. o. s. g. r. e. q. e. u. b. a. r. e. l. a. t. i. m. e. t. p. u. e. r. h. u. s. d. u. o. b. y.
 m. o. i. s. d. e. u. s. d. e. e. l. u. b. i. g. a. i. o. l. i. g. n. a. t. d. a. c. t. o. r. p. u. i.
De f. dia. p. u. e. r. i. i. n. o. c. e. n. t. e. s. f. q. d. p. u. e. r. d. q. p. u. r.
 a. e. i. c. i. t. a. l. e. m. a. y. a. d. l. u. l. t. e. p. t. o. n. e. d. o. c. t. r. i. n. e. l. i. n. t. a. p. r. i.
 l. i. d. i. s. p. o. i. t. u. i. p. e. r. e. t. e. q. h. u. m. i. d. i. t. u. i. p. i. n. o. c. e. n. t. a. q. a.
 p. r. o. p. u. r. i. s. i. u. e. g. a. p. p. q. a. c. t. o. r. p. e. h. o. c. q. d. d. i. c. e. b. a. t. u. r.
 i. d. i. o. n. e. m. l. t. a. s. a. a. r. i. h. u. s. d. u. o. b. y. u. l. i. b. y. t. i. o. p. a. m. a.
 l. i. t. e. c. l. i. a. t. i. s. p. u. e. r. e. d. i. d. i. g. t. r. i. a. m. p. e. x. p. r. i. t. a. l. i. a. q. l. e. g. e. r. e.
 p. u. i. a. l. i. q. d. i. l. a. l. i. t. h. a. e. u. s. f. a. c. i. e. n. d. a. i. a. m. q. p. e. r.
 v. n. a. d. o. g. l. o. n. o. i. a. m. q. i. t. a. c. i. a. d. a. l. l. i. u. a. c. o. d. m. a. g. i. a. u. d. i.
 t. o. r. e. s. a. i. n. m. a. g. i. p. u. e. l. l. i. s. e. a. d. u. o. c. e. s. a. l. l. i. u. e. i. t. u. r.
 m. a. g. i. d. i. s. c. i. p. l. i. t. p. r. i. m. p. t. o. r. e. s. l. e. a. d. a. u. d. i. e. n. s. p. m. u. g. i. l.
 l. o. a. n. u. g. i. t. c. o. n. s. t. r. u. c. t. o. p. a. t. e. r. e. o. o.

Itaq. legent. p. u. i. p. n. u. g. i. s. m. a. x. i. m. i. a. n. i.

q. u. e. r. e. s. l. o. a. i. s. n. o. l. e. b. a. n. t. p. a. n. d. e. r. e. c. a. n. s.
Plenq. h. u. i. c. o. p. i. i. n. p. r. e. i. s. t. a. a. c. d. i. u. i. n. a. i. u. o. c. a. t.
 s. u. s. t. i. n. g. u. i. a. c. t. e. d. e. n. s. q. d. i. n. p. a. p. h. i. l. o. p. f. i. a. t. a. b. s. q.
 d. e. o. n. u. l. l. u. s. i. o. l. e. l. a. b. o. r. i. v. l. e. n. p. h. s. t. o. s. m. e. t. h. e. r. i. c. a.
 p. i. t. u. l. o. d. e. o. r. u. f. o. n. t. e. n. i. t. e. l. l. u. i. o. y. n. e. e. i. t. e. n. e. n. p. d. m.
 l. i. q. n. l. l. a. u. a. l. i. s. t. i. t. e. n. l. l. a. d. o. c. t. r. i. n. a. i. n. s. t. r. u. i. t. n. u. l. l. u. s.
 u. l. i. u. s. e. p. e. d. i. t. l. i. q. n. u. o. l. u. d. u. n. e. q. s. a. n. c. t. i. n. i. m. i. t. o. g.
 i. p. u. l. d. i. d. i. n. i. u. i. n. y. i. n. p. a. c. i. d. h. o. p. i. s. p. e. n. i. t. u. s. e. i. m.
 p. l. o. r. a. s. q. p. r. i. m. u. l. l. o. n. i. l. l. i. m. n. r. e. f. u. d. a. t. u. r. e. x. o. r. d. i. u. i. u.
 a. r. p. l. a. t. o. t. o. b. l. p. e. a. c. t. o. r. i. s. t. e. t. a. l. e. y. o. p. e. i. p. u. l. d. i.
 l. i. p. i. o. p. i. s. l. i. u. h. u. i. l. i. t. e. i. p. l. o. r. a. t. i. t. a. d. i. c. e. n. s. g. r. a. a. l.
 t. i. n. o. u. m. a. t. u. r. i. l. i. t. e. p. e. l. i. p. u. s. i. l. a. u. o. r. a. b. i. l. i.
 h. u. i. c. o. p. i. m. e. u. i. i. l. l. i. i. n. h. o. c. o. p. e. i. n. f. e. n. d. o. m. e. u. i. u. i. q.
 m. e. u. i. p. r. e. g. r. e. s. s. u. d. i. g. e. n. d. o. t. f. a. a. a. t. m. e. o. p. l. e. r. e. e. q. d.
 f. i. a. t. u. t. i. l. e. m. e. u. i. e. g. r. e. s. s. u. u. t. i. l. i. t. e. t. a. u. d. a. b. i. l. i. t. e. q. l. u.
 i. n. d. o.

Puens h. u. i. c. o. p. i. l. i. t. g. r. a. u. e. n. m. a. t. i. a. l. i. m.

o. y. e. i. u. u. e. t. t. f. a. a. a. t. i. p. l. e. r. e. q. d. u. c. i. l. e. f. i. a. t.

Si p. u. i. p. m. o. h. i. c. a. m. p. h. o. f. o. r. i. s. t. a. t. a. c. t. o. r. f. o. l. l. e. t.
 n. a. l. i. q. u. i. s. d. i. c. e. s. i. c. a. l. e. y. q. l. i. e. o. p. u. s. c. u. i. l. e. g. e. t. u. r. a.
 p. u. i. s. a. i. e. i. n. t. e. l. l. i. g. e. n. t. i. b. y. t. p. u. e. t. i. s. g. r. i. e. t. d. i. f. f. i. a. l. e.
 t. e. p. u. e. t. u. r. **A**l. d. h. r. e. s. p. o. n. d. e. t. d. u. i. h. o. c. r. e. m. e. d. i. u.
 i. n. u. e. n. d. o. d. i. a. t. n. q. l. i. p. u. i. m. p. a. n. d. i. c. t. o. n. e. p. n. o.
 o. p. u. s. i. e. l. l. i. g. e. n. a. p. o. r. a. n. t. i. n. p. o. l. l. u. n. t. i. l. l. e. t. n. q. d. o. c.
 t. o. r. u. l. m. a. g. i. t. v. i. c. o. s. l. u. p. l. e. d. i. s. u. e. c. t. o. r. d. e. m.

6. COMMENT SE DÉVELOPPE UNE COLLECTION ?

6.1 DÉPÔT LÉGAL

La Bibliothèque nationale du Luxembourg collectionne et conserve toutes les publications éditées au Luxembourg, qui lui sont soumises au titre du dépôt légal.

La loi du dépôt légal stipule que toute publication imprimée ou numérique qui est publiée au Luxembourg doit être remise par les auteurs, les éditeurs ou les imprimeurs. Cette obligation ne s'applique pas seulement aux livres et aux périodiques, mais aussi aux affiches, cartes postales, dépliants, partitions musicales, œuvres graphiques, etc. En outre, la collection Luxemburgensia est complétée par des ouvrages relatifs au Grand-Duché publiés à l'étranger.

Les publications imprimées du Fonds luxembourgeois sont répertoriées dans la Bibliographie nationale, disponible sur bnl.lu. L'objectif est de donner un aperçu complet de ce que la BnL collecte et conserve dans ce domaine.

Étant donné que de nombreuses publications sont désormais publiées sous forme numérique, par exemple au format PDF, le dépôt légal s'applique également aux documents collectés et archivés dans le cadre du processus d'archivage numérique à long terme.

Les détails concernant la soumission des exemplaires sont disponibles sur bnl.lu.

Les exemplaires peuvent être remis au guichet d'accueil de la BnL ou envoyés par courrier postal.

Questions sur le dépôt légal des périodiques ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 362

E-mail : depot-legal-periodiques@bnl.etat.lu

Questions sur le dépôt légal d'autres formats imprimés ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 352

E-mail : depot-legal@bnl.etat.lu

Questions sur le dépôt légal de documents iconographiques ?

E-mail : iconographie@bnl.etat.lu

Questions sur le dépôt légal des documents numériques ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 358

E-mail : depot-legal-numerique@bnl.etat.lu



ESCRIME

CHAMPIONNATS DU MONDE DU 10 AU 22 JUIN 1954

Escrime : Championnats du monde du 10 au 22 juin 1954. Nina & Julien Lefèvre. Luxembourg : S.I. : s.n., 1954.

6.2 ACQUISITION DE DOCUMENTS NON LUXEMBOURGEOIS

La sélection des documents du Fonds non luxembourgeois est effectuée par les chargés de collection dans les domaines scientifiques respectifs. Ils recherchent et décident quels documents acquérir selon les critères de la politique d'acquisition du Fonds non luxembourgeois.

La politique d'acquisition de la BnL est guidée par une charte des acquisitions accessible sur bnl.lu.

6.3 PROPOSITIONS D'ACQUISITION

Si vous ne trouvez pas un document dans nos collections, vous pouvez soumettre une proposition d'acquisition via a-z.lu. Nos chargés de collection vérifieront votre demande au regard de la politique d'acquisition existante et la commanderont pour vous ou recommanderont un prêt entre bibliothèques.

6.4 DONS ET MÉCÉNAT

Si vous souhaitez soutenir la Bibliothèque nationale, vous pouvez faire don de documents. Un intérêt particulier est donné aux documents luxembourgeois. La Bibliothèque nationale se réserve le droit de traiter les dons conformément à la politique d'acquisition, ce qui signifie que certaines ressources peuvent être soumises aux principes communs de cassation.

Dons

Tél. : (+352) 26 55 9 - 250

E-mail : acquisitions@bnl.etat.lu

Si vous souhaitez soutenir la Bibliothèque nationale dans des projets spécifiques, tels que la restauration des affiches luxembourgeoises, vous avez la possibilité de faire des dons déductibles fiscalement par le biais du Fonds culturel national (www.focuna.lu). Fin 2016, la BnL a entamé la numérisation progressive et la mise en ligne de sa collection d'affiches luxembourgeoises. Malheureusement, de nombreuses affiches sont usées et dans un état critique. Elles doivent être restaurées afin que la BnL puisse les numériser et les mettre en ligne. En faisant un don, vous pouvez soutenir la mise en œuvre de ce projet.

7. COMMENT PRÉSERVONS-NOUS LES DOCUMENTS POUR L'AVENIR ?

7.1 PRÉSERVATION DES DOCUMENTS IMPRIMÉS

Les espaces de stockage fermés, appelés « magasins », de la Bibliothèque nationale garantissent la conservation à long terme de ses fonds. Un système de couloirs circonférentiels forme une zone tampon qui sépare les espaces de stockage du reste du bâtiment et des murs extérieurs, ce qui permet d'éviter les chocs climatiques. Grâce à une humidité de l'air constante de 50% (+/- 5%) et une température de 18° Celsius (+/- 2°), ces espaces bénéficient de conditions climatiques optimales pour la conservation des documents en papier.

Les espaces de stockage s'étendent sur 5 étages et chaque étage est divisée en 11 compartiments. Ceci permet d'éviter qu'un éventuel incendie ne s'étend à l'ensemble de l'étage. En outre, les éléments électriques ont été réduits et tous les éléments techniques critiques ont été installés à l'extérieur des magasins afin de réduire le risque d'incendie causé, par exemple, par un court-circuit. L'éclairage et les prises de courant dans les magasins ne sont actifs que lorsqu'un collaborateur se trouve dans la pièce.

De plus, les magasins sont adaptés aux fonds qu'ils abritent. Les affiches, cartes, portraits, etc. sont stockés dans des armoires spéciales. Les documents plus anciens et plus fragiles sont mis dans des boîtes désacidifiées et placés sur les étagères.



Vidéo « BnL – Hannert de Kulissen. Service Logistique Magasins »

7.2 NUMÉRISATION

Depuis 2002, la BnL numérise le patrimoine culturel imprimé du Luxembourg et le met en ligne sur le portail eluxemburgensia.lu. La numérisation de masse fait partie des objectifs de l'Union européenne visant à rendre le patrimoine culturel et intellectuel de l'Europe plus accessible. Elle permet de valoriser le patrimoine imprimé, d'en faciliter l'accès et de soutenir de nouvelles méthodes de recherche. En outre, elle contribue à la conservation optimale des documents historiques.

Plus de 70 revues et journaux luxembourgeois peuvent être consultés en mode texte intégral sur eluxemburgensia.lu ou via le moteur de recherche a-z.lu. À ce panel s'ajoutent d'innombrables affiches, cartes postales ainsi que des manuscrits et des livres numérisés par la BnL.

7.3 ARCHIVE DU WEB

En plus des publications imprimées et numériques, la BnL se charge aussi de l'archivage du web luxembourgeois. Comme les autres bibliothèques nationales, elle conserve aussi les sites web ayant le nom de domaine « .lu » ainsi que d'autres sites mis en ligne par des ressortissants luxembourgeois. La BnL organise régulièrement des crawls étendus ou collecte des sites web en relation avec des sujets spécifiques.

Pour des raisons de droits d'auteur, les sites web archivés ne peuvent être consultés que dans le bâtiment de la bibliothèque.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'archivage du web, sur la politique de collecte et sur nos collections thématiques, veuillez consulter notre plateforme d'information participative webarchive.lu.

Vous avez des questions sur l'archive du web ?

E-mail : webharvesting@bnl.etat.lu



Vidéo « BnL – Hannert de Kulissen.
Préservation numérique »

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_

04_01_



ROSIER a cent

Rosa centifolia L.



8. AUTRES OFFRES DE LA BNL

8.1 MÉDIATION CULTURELLE

Outre sa mission de collecte et de conservation du patrimoine écrit et numérique, la BnL s'engage pour la diffusion des savoirs et pour la valorisation de ses collections par des actions de médiation culturelle, scientifique et éducative : expositions, conférences, publications, campagnes de communication ou encore formations pour étudiants, enseignants et grand public.

Sur le site bnl.lu, vous trouverez toute l'actualité de la BnL, son offre éducative et le calendrier des événements. Vous pouvez également suivre la bibliothèque sur Facebook, Twitter, Instagram et YouTube pour vous tenir au courant de ses activités, événements et collections.

Vous avez des questions sur la médiation culturelle ?

E-mail : communication@bnl.etat.lu

E-mail : serviceeducatif@bnl.etat.lu (visites guidées, formations et projets pédagogiques)



@bnluxembourg

8.2 RÉSEAU BIBNET.LU

En 1985, la BnL a pris l'initiative de fonder le réseau des bibliothèques luxembourgeoises bibnet.lu. Aujourd'hui, bibnet.lu réunit environ 90 bibliothèques d'instituts culturels, de bibliothèques universitaires et scolaires, de bibliothèques publiques et de bibliothèques spécialisées.

Le réseau bibnet.lu est coordonné par la Bibliothèque nationale. Elle s'occupe de la maintenance et du développement des outils informatiques partagés par les membres du réseau. Elle réalise cette tâche en collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE). Le réseau bibnet.lu travaille aussi en étroite collaboration avec le Consortium Luxembourg.

Les fonds des bibliothèques du réseau sont référencés dans un catalogue commun, qui est accessible via le moteur de recherche en ligne a-z.lu.

Vous avez des questions sur le réseau bibnet.lu ?

E-mail : bibnet@bnl.etat.lu

Web : bibnet.lu

8.3 CONSORTIUM LUXEMBOURG

Le Consortium Luxembourg s'occupe de l'acquisition et de la gestion des publications numériques. Son offre est centrale au développement de la société de la connaissance et met un large choix de publications numériques à disposition du monde académique, de la recherche, des fonctionnaires et employés d'État et du grand public. La BnL est la coordinatrice du Consortium Luxembourg et se charge de l'administration, de la gestion des logiciels, de l'accès ainsi que de la négociation des licences et des abonnements.

Outre la Bibliothèque nationale, les partenaires du Consortium Luxembourg sont l'Université du Luxembourg, le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) et le Luxembourg Institute of Health (LIH). Le Consortium Luxembourg collabore aussi avec le Max Planck Institute Luxembourg, le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) et le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

En 2017, la BnL a lancé la bibliothèque gouvernementale bibgov.lu. Elle est le fruit d'une coopération avec le ministère de la Fonction publique et le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE). Bibgov.lu fournit des ressources numériques spécialisées aux ministères et aux administrations publiques.

Le Consortium Luxembourg coordonne et gère également le projet ebooks.lu, un service gratuit de prêt de livres numériques et de livres audio en français, allemand et anglais, accessible aux lecteurs de la Bibliothèque nationale, du Bicherbus et de plusieurs bibliothèques publiques luxembourgeoises.

Vous avez des questions sur l'utilisation d'ebooks.lu ?

E-mail : help@consortium.lu

Web : ebooks.lu

8.4 BICHERBUS

Le Bicherbus, véritable bibliothèque sur roues, parcourt l'ensemble du pays en 15 tournées hebdomadaires et dessert plus de 80 localités luxembourgeoises.

Le fonds du Bicherbus comprend plus de 70.000 documents dont des livres, des DVD et des livres audio pour enfants, jeunes et adultes. Ces documents servent tant à la lecture de loisir qu'à la formation continue ou à l'enrichissement culturel. Les utilisateurs du Bicherbus peuvent également profiter du projet ebooks.lu.

Les documents du fonds du Bicherbus peuvent être commandés à l'avance via a-z.lu, puis retirés à l'arrêt choisi.

Vous avez des questions sur le Bicherbus ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 240

E-mail : bicherbus@bnl.etat.lu

Web : bicherbus.lu



8.5 AGENCES NATIONALES ISBN, ISSN, ISMN ET DE L'IDENTIFIANT ISNI

La BnL remplit la fonction d'agence nationale de l'ISBN (International Standard Book Number), d'agence nationale de l'ISSN (International Standard Serial Number) et d'agence nationale de l'ISMN (International Standard Music Number) chargées d'attribuer un numéro d'identification aux publications luxembourgeoises.

L'ISBN (International Standard Book Number) est un numéro international normalisé à 13 chiffres qui identifie de manière univoque livres, brochures, trousseaux pédagogiques, microformes, CD-ROM et publications numériques.

L'ISSN (International Standard Serial Number) est un numéro international normalisé à 8 chiffres qui identifie de manière univoque toute publication en série, indépendamment du pays d'édition, de la langue de publication, de l'alphabet, de la fréquence de parution, et du support (imprimé, ressource en ligne, CD-ROM, DVD-ROM, DVD vidéo, CD audio, etc.).

L'ISMN (International Standard Music Number) est un numéro international normalisé qui identifie de manière univoque les publications musicales imprimées. Pour obtenir un numéro ISBN, ISSN ou ISMN, vous pouvez faire une demande via le site MyGuichet.lu.

La BnL remplit la fonction d'agence d'enregistrement d'identifiant ISNI (International Standard Name Identifier). L'ISNI est un code international normalisé qui permet d'identifier les personnes physiques et morales actives dans la création et la distribution de contenus intellectuels.

Vous avez des questions sur l'agence nationale ISBN ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 352 / 354

E-mail : agence-isbn@bnl.etat.lu

Vous avez des questions sur l'agence nationale de ISSN ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 362

E-mail : agence-issn@bnl.etat.lu

Vous avez des questions sur l'agence nationale de l'ISMN ?

Tél. : (+352) 26 55 9 - 261

E-mail : agence-ismn@bnl.etat.lu

9. POUR EN SAVOIR PLUS

Vous trouvez de plus amples informations sur la BnL :

- sur notre site web bnl.lu ;
- dans nos rapports annuels sur bnl.lu, rubrique « Publications » ;
- dans nos brochures et dépliantes que vous pouvez retirer auprès de notre guichet d'accueil ;
- dans nos catalogues d'exposition et autres publications thématiques.

Le budget annuel est consultable sur budget.public.lu.

9.1 CONTACTS

Bicherbus

Tél. : (+352) 26 55 9 - 240

E-mail : bicherbus@bnl.etat.lu

Inscription

Tél. : (+352) 26 55 9 - 101

E-mail : inscription@bnl.etat.lu

Informations générales

Tél. : (+352) 26 55 9 - 100

Renseignements bibliographiques

Tél. : (+352) 26 55 9 - 103

E-mail : reference@bnl.etat.lu

Prêts/Retours

Tél. : (+352) 26 55 9 - 102

E-mail : pret@bnl.etat.lu

Dépôt légal des livres et autres formats

Tél. : (+352) 26 55 9 - 352 / 354

E-mail : depot-legal@bnl.etat.lu

Dépôt légal des documents numériques

Tél. : (+352) 26 55 9 - 358

E-mail : depot-legal-numerique@bnl.etat.lu

Dépôt légal des documents iconographiques

E-mail : iconographie@bnl.etat.lu

Dépôt légal des périodiques

Tél. : (+352) 26 55 9 - 362

E-mail : depot-legal-periodiques@bnl.etat.lu

Fonds des manuscrits

E-mail : manuscrits@bnl.etat.lu

Fonds des imprimés rares et précieux

E-mail : imprimés-rares@bnl.etat.lu

Fonds des affiches

E-mail : affiches@bnl.etat.lu

Fonds des cartes postales

E-mail : cartes-postales@bnl.etat.lu

Fonds muscial/Cedom

E-mail : cedom@bnl.etat.lu

Fonds des cartes, plans, atlas et vues

E-mail : cartographie@bnl.etat.lu

Fonds iconographique

E-mail : iconographie@bnl.etat.lu

Fonds sur l'histoire des bibliothèques et du livre au Luxembourg

E-mail : histoire-bibliotheque@bnl.etat.lu

Fonds des documents éphémères

E-mail : ephemera@bnl.etat.lu

Médiathèque

E-mail : mediatheque@bnl.etat.lu

Relations publiques

E-mail : communication@bnl.etat.lu

Réseau bibnet.lu

E-mail : bibnet@bnl.etat.lu

Ressources numériques et Consortium Luxembourg

E-mail : help@consortium.lu

Service des données personnelles

E-mail : dpo@bnl.etat.lu

Service éducatif

E-mail : serviceeducatif@bnl.etat.lu

9.2 LA BNL EN LIGNE

bnl.lu	a-z.lu
<ul style="list-style-type: none">- Site web de la BnL- Informations sur les collections, les activités et projets de la BnL	<ul style="list-style-type: none">- Moteur de recherche en ligne- Accès aux documents imprimés et numériques de la BnL ainsi qu'à ceux des bibliothèques du réseau bibnet.lu
consortium.lu	data.bnl.lu
<ul style="list-style-type: none">- Site web du Consortium Luxembourg- Informations sur le Consortium et ses activités- Présentations de nouvelles ressources numériques	<ul style="list-style-type: none">- Jeux de données et de métadonnées de qualité- Données tirées des périodiques luxembourgeois numérisés par la BnL et faisant partie du domaine public- Permet différentes exploitations informatiques allant de développements simples (ex. analyse de textes) jusqu'à des traitements automatiques ou même d'intelligence artificielle de type « Machine Learning »
webarchive.lu	Bibliographie nationale
<ul style="list-style-type: none">- Site sur l'archivage du web luxembourgeois- Propose des collections thématiques	<ul style="list-style-type: none">- Bibliographie nationale des publications entrées par dépôt légal ou acquises en complément- Couvre les Luxemburgensia entrés à la BnL- Existe depuis 1988

eluxemburgensia.lu	Réseaux sociaux
<ul style="list-style-type: none"> - Portail des publications luxembourgeoises numérisées par la BnL - Accès gratuit, pas de carte de lecteur nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Facebook : @bnluxembourg - Twitter : @bnluxembourg - Instagram : @bnluxembourg - YouTube : @bnluxembourg - LinkedIn : Bibliothèque nationale du Luxembourg
ebooks.lu	bibnet.lu
<ul style="list-style-type: none"> - Site web d'ebooks.lu, le service gratuit de prêt de livres numériques en langues française, allemande et anglaise - ebooks.lu est proposé par onze bibliothèques publiques, la Bibliothèque nationale et le Bicherbus - Guide d'utilisation d'ebooks et données de contact 	<ul style="list-style-type: none"> - Site web du réseau bibnet.lu - Outil pour les professionnels des bibliothèques du réseau bibnet.lu - Informations générales sur la vie du réseau, ses actualités, les modalités d'adhésion, les formations organisées et les principes et règles de catalogage
persist.lu - info.persist.lu	
<ul style="list-style-type: none"> - Site spécialisé pour le projet ARK - Les ARKs (Archival Resource Keys) sont des identifiants qui référencent de manière pérenne des objets de tout type : numériques, physiques ou abstraits 	

10. HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU LUXEMBOURG

1798 : Les autorités de la République française créent la première bibliothèque publique à Luxembourg. Elle est composée de collections dissoutes de la bibliothèque des anciens États de Luxembourg, de la bibliothèque des Jésuites et des bibliothèques d'autres ordres religieux (Echternach, Luxembourg-Ville, Orval). Elle occupe les combles de l'Ancien Athénée.

1850 : Fusion de la bibliothèque municipale, créée en 1802, avec celle de l'Athénée de Luxembourg et celle de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques, créée en 1845.

1899 : La bibliothèque est appelée pour la première fois « Bibliothèque nationale » dans un document officiel de l'État.

1941-44 : La BnL, devenue « Landesbibliothek », est mise sous tutelle des autorités nazies et relocalisée au Boulevard Royal.

1958 : Suite à la loi du 5 décembre 1958, la BnL dispose désormais d'un statut légal. Pierre Frieden devient le premier chargé de direction de la BnL. Le dépôt légal en faveur de la BnL en tant qu'agence bibliographique est introduit.

À partir de 1960 : La BnL accentue sa vocation de bibliothèque scientifique et renonce à son fonds de livres de divertissement.

1973 : La BnL se trouve désormais dans le bâtiment rénové de l'Ancien Athénée (Boulevard Roosevelt).

1989 : Création du Centre d'études et de documentation musicales (Cedom) auprès de la BnL par règlement grand-ducal du 11 juillet 1989.

2013 : Vote du projet de loi pour le nouveau bâtiment.

26.06.2014 : 1^{er} coup de pelle.

01.04.2019 : Début du déménagement.

30.09.2019 : Inauguration du nouveau bâtiment.





LAURENT

COURS
de
DROIT CIVIL

1

Art. 1831

Principes de Droit

LAURENT

COURS
de
DROIT CIVIL

2

Art. 1324

Principes de Droit

LAURENT

COURS
de
DROIT CIVIL

3

Art. 211-112

Principes de Droit

LAURENT

COURS
de
DROIT CIVIL

4

Art. 1-1716

Principes de Droit

F. LAURENT

PRINCIPES
de
DROIT CIVIL

1

Art. 1-1716

Principes de Droit

F. LAURENT

PRINCIPES
de
DROIT CIVIL

2

Art. 1-1716

Principes de Droit

F. LAURENT

PRINCIPES
de
DROIT CIVIL

3

Art. 1-1716

Principes de Droit

F. LAURENT

PRINCIPES
de
DROIT CIVIL

4

Art. 1-1716

Principes de Droit

Rédaction : Vera Seitz

Traduction : Christine Kremer

© Bibliothèque nationale du Luxembourg, 2023

Photos : BnL, Sven Muhlen, Marcel Strainchamps

ISBN 978-99959-928-7-3

